



POSTE SAISONNIER
Agent de surveillance de la Voie Publique(H/F)
CDD du 01 décembre 2025 au 31 mars 2026
A Temps complet
Service Police Municipale – Allos (04)

Description du poste

La commune d'Allos, 800 habitants, surclassée 20 000 à 40 000 habitants et classée station touristique dans les Alpes-de-Haute-Provence, recrute un agent de surveillance de la voie publique saisonnier Située aux portes du Parc national du Mercantour, au cœur de deux stations de montagne — Val d'Allos-Seignus (1 500 m d'altitude) et Val d'Allos-La Foux (1 800 m d'altitude) — la commune accueille plus de 25 000 lits touristiques Vous serez chargé(e), sous l'autorité du responsable de service, de faire respecter les mesures nécessaires à la tranquillité, la sécurité et la salubrité publiques, ainsi que de contrôler l'application des règlements de police municipale.

Missions principales

Sous l'autorité du responsable de service :

1- Veille et prévention en matière de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publiques

- Veiller à la tranquillité du domaine public (îlotage)
- Surveiller la propreté des lieux et prévenir les dépôts sauvages
- Faire respecter les arrêtés municipaux.
- Établir les procès-verbaux d'infraction, y compris les procès-verbaux électroniques
- Contribuer au bon déroulement des manifestations communales.
- Assurer la surveillance des foires et marchés.

2- Gestion des procédures administratives :

- Accueillir et renseigner le public
- Établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus
- Tenir des registres de suivi d'affaires, objets trouvés
- Rédiger les procédures, les documents et actes administratifs courants
- Organiser l'enregistrement, le suivi et la transmission des procès-verbaux et amendes

Compétences requises

Respect d'une éthique professionnelle et sens du service public

Savoir utiliser l'outil informatique

Savoir être (disponibilité, aptitude à communiquer avec le public, maîtrise de soi, discrétion, aptitude à la négociation et à la médiation)

Relever une infraction et la qualifier

Rendre compte de délits ou contraventions

Rechercher, recueillir et transmettre des renseignements

Observer, analyser et gérer une situation

Sens de l'éthique – Très grande discrétion professionnelle

Connaissance du milieu montagnard fortement appréciée

Maîtrise d'une langue étrangère fortement appréciée

Port d'une tenue imposée

Sous réserve d'en avoir les capacités professionnelles, l'emploi peut être accessible à des travailleurs présentant certains types de handicaps, moyennant des adaptations du poste et/ou des horaires.

Conditions/salaire

Travail en équipe, par tous temps sur la voie publique.

Très grande disponibilité et adaptabilité aux usagers et aux situations. Risques forts de tensions (physiques et émotionnelles), nécessité d'un comportement adapté aux situations.

Bonne condition physique exigée.

Port d'une tenue spécifique, distincte des autres services de police.

Conditions d'agrément et d'assermentation liées aux prérogatives exercées.

Permis B obligatoire.

Contrat à durée déterminée du 01 décembre 2025 au 31 mars 2026 à temps complet.

Horaires irréguliers, avec amplitude variable : soirées, week-ends, jours fériés en fonction de la saisonnalité.

Salaire : 1801.73€ brut mensuel + 10% congés payés + si besoin heures supplémentaires.

Logement possible – loyer modéré.

Envoyer CV et lettre de motivation avant le 15 novembre 2025 souhaité :

A l'attention de Monsieur le Maire

Mairie d'ALLOS

Service des Ressources Humaines

20 Rue du Moulin - 04260 ALLOS

ou par courriel recrutement@mairie-allos.fr